



NO
FÉVRIER 2026
193

MAROMME MA VILLE

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES



VIE PUBLIQUE :
OÙ VOTER LORS DES
PROCHAINES ÉLECTIONS ?

HISTOIRE :
MAROMME ET
SES MAIRES

MOBILITÉ :
LA VILLE DIT "STOP"
AUX POIDS LOURDS

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

DÉCEMBRE

12 AARON ANDRIEU FEYT
13 LAYANE KHALISSA
21 ALYA BOUAKLINE
24 AYDEN NAHI
25 MANOE TEKASALA MUZIDI

JANVIER

02 LIOR LAMAUE

DÉCÈS

DÉCEMBRE

13 NORBERT VAUTIER
20 SIMONNE BOSSARD
24 YVONNE SPEZIANI
24 KHÉIRA MEDDAH
25 GEORGETTE AVENEL
31 CHRISTIANE BIEN

JANVIER

03 DIMITRI FÉCAMP
06 JEAN-MARC BAUZONE
07 CHRISTINE LEROUX
07 HUGUETTE MONTARGNAC
07 JEAN-PIERRE LECAT
16 GINETTE DEVAUX
20 JEAN BASIRE
21 GINETTE BIRON
22 LAURETTE BEURIOT

MARIAGES

OCTOBRE

31 VALÉRIE LAMOUR ET LOÏC VILAIN

NOVEMBRE

29 CATHERINE LANGLOIS ET DANIEL CARON

DÉCEMBRE

20 SCHELLEY POCHON ET ANTHONY TROUVÉ

JANVIER

17 AURÉLIE MUTSCHLER ET JÉRÔME DUTHIL
17 LINETTE KINTANA ET GHISLAIN EWANGA-N'DE



Mairie place Jean Jaurès

Accueil & Standard **02 32 82 22 00**

Ouvert au public :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Centre technique municipal 4 rue Jacquard

Accueil & Standard **02 32 82 22 09**

Ouvert au public :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Police municipale 06 34 54 59 65

ou par mail : messagerie.citoyenne@ville-maromme.fr

Internet : www.maromme.portailcitoyen.eu

Allo communauté

Numéro vert de la Métropole Rouen Normandie - 7j/7 - 24h/24

0 800 021 021

ou sur Internet

www.metropole-rouen-normandie.fr/ma-metropole

Permanences du Maire

David Lamiray reçoit sans rendez-vous dans son bureau chaque mercredi matin (sauf vacances scolaires).

Inscription le jour même à partir de 8h30, auprès du secrétariat du Maire.

Informations au : **02 32 82 22 00**

www.maromme.fr

MAROMME, MA VILLE

Éditeur : Mairie de Maromme
Directeur de la publication : David Lamiray
Rédacteur en chef : Maxime Morlaine
Réalisation graphique,
prises de vues, rédaction : Karine Azoulay,
Jean-Baptiste Bouyer, Maxime Morlaine,
Antoine Salé
Impression : Imprimerie IRS
Distribution : Ville de Maromme

Contact :
communication@ville-maromme.fr

Toute l'actualité de la Ville est à retrouver :

sur le site **www.marommeactu.fr**

et sur les réseaux sociaux :
MarommeMaVille



X



Facebook



Instagram

LA VIE LOCALE, UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

En France, la commune constitue le premier échelon des collectivités territoriales et le premier maillon de la vie publique, celui qui est chargé d'accompagner les administrés au quotidien et de répondre à leurs attentes.

Les compétences des communes sont ainsi nombreuses et structurantes. Elles œuvrent à l'amélioration du cadre de vie, proposent une aide sociale d'urgence, soutiennent la vie associative et culturelle et prennent en charge l'éducation des jeunes enfants.

Derrière ces services publics, il y a bien évidemment une multitude d'agents, des femmes et des hommes guidés par l'intérêt général qui agissent au service des habitantes et des habitants.

À leurs côtés, les élus municipaux définissent les grandes orientations à suivre et la mise en œuvre des politiques publiques en s'adaptant aux caractéristiques du territoire. Dans ce contexte, le rôle du Maire revêt une dimension à la fois exigeante et singulière. À la croisée des responsabilités, il incarne l'autorité de l'État en veillant à l'application des lois, tout en assurant la conduite de l'exécutif communal. Proche des réalités du quotidien, il agit en lien étroit avec les agents municipaux, les élus et l'ensemble des partenaires institutionnels. Il demeure également l'interlocuteur privilégié des citoyens.

Ce mois-ci, un dossier spécial est consacré aux édiles qui ont marqué l'histoire de notre commune. Ces figures locales nous rappellent que l'action municipale s'est toujours inscrite dans le temps long et dans une continuité républicaine faite à la fois d'engagement et de transmission. C'est ainsi que chaque nouvelle équipe municipale s'appuie sur l'héritage du passé pour inscrire son action dans le présent et préparer l'avenir.

Mais cette histoire ne peut s'écrire sans l'implication de chaque citoyen. S'informer, s'impliquer dans la vie locale, s'engager dans le tissu associatif ou participer aux actions menées sur le territoire sont autant de façons de prendre part à cette dynamique. Les élections municipales, qui se tiendront en mars prochain, permettront elles aussi à chacun de faire entendre sa voix et surtout de s'inscrire dans cette construction collective.

En cette période troublée, où le contexte national et international peut s'avérer anxiogène, il importe de rappeler que Maromme est notre bien commun. Notre ville est devenue ce qu'elle est grâce à l'engagement de ses élus, de ses agents, mais aussi grâce à l'implication de chaque citoyen. Ce n'est qu'ensemble que nous continuerons à bâtir un avenir serein pour notre commune, en faisant de cette collectivité le socle de notre vie quotidienne.



David Lamiray

Maire de Maromme

Conseiller départemental de la Seine-Maritime

Vice-Président de la Métropole Rouen Normandie

MAROMME ET SES MAIRES UNE LONGUE HISTOIRE

DANS TOUTE SON HISTOIRE, LA VILLE DE MAROMME A VU PASSER BON NOMBRE DE MAIRES, PLUS PRÉCISÉMENT 28. À L'APPROCHE DES PROCHAINES ÉLECTIONS MUNICIPALES, NOUS VOUS PROPOSONS DE (RE)DÉCOUVRIR CERTAINES DES FIGURES LES PLUS EMBLÉMATIQUES QUI ONT ASSURÉ CETTE FONCTION DANS LA COMMUNE.

On y pense peu, mais Maromme un jour connut son premier maire. Au lendemain de la Révolution, c'est un certain M. Dieul, accompagné du procureur M. Levilain, qui, de 1790 à 1795, a inauguré cette fonction. Son mandat fut marqué par un contexte difficile : chômage et famine frappaient à l'époque durement les habitants. Les rares documents de cette période reculée évoquent notamment de nombreuses rébellions du fait du prix du blé.

Pendant de longues années, la vie municipale sera ainsi particulièrement agitée, certains mandats ne durant parfois pas plus que quelques mois. Malgré cette instabilité, plusieurs lignées parviendront à s'imposer dans la durée, à l'instar de la famille Berrubé ou du clan Besselièvre. Acteurs notables du monde industriel, ces édiles bénéficiaient d'un solide ancrage local et d'une puissance financière qui leur permirent de s'implanter durablement au sein de la Municipalité.

Les Berrubé ENTRE 1815 ET 1865

La famille Berrubé, connue pour son activité dans le domaine de la papeterie depuis la fin du XVII^e siècle, possédait plusieurs moulins hydrauliques à Maromme. Le premier de ses membres à devenir maire fut Nicolas Berrubé de 1815 à 1824. Son fils Nicolas-Tranquille Berrubé lui succèdera à partir de 1843 pour plusieurs mandats.

Peu de choses nous sont parvenues de la période d'exercice des deux hommes. On peut néanmoins supposer qu'ils ont dû composer avec les bouleversements politiques de leur époque. Le père prit en effet ses fonctions en pleine Restauration, période complexe débutée en 1815 à la suite de secousses révolutionnaires et impériales.

Quant à son fils, il subit les changements politiques successifs avec l'avènement de la Seconde république (1848) puis du Second Empire en 1852. Son second mandat (1848-1858) demeure pourtant l'un des plus longs du XIX^e siècle, gage de stabilité pour la commune.

Les Berrubé vont ainsi marquer l'histoire de Maromme, en finançant notamment la construction de l'église Saint-Martin aux côtés de la Municipalité, du Département et d'autres souscripteurs locaux. Aujourd'hui encore, un vitrail mentionnant le nom de Céline Berrubé est visible à l'intérieur du monument (voir photo) tandis qu'une rue de la ville a été renommée en leur honneur.



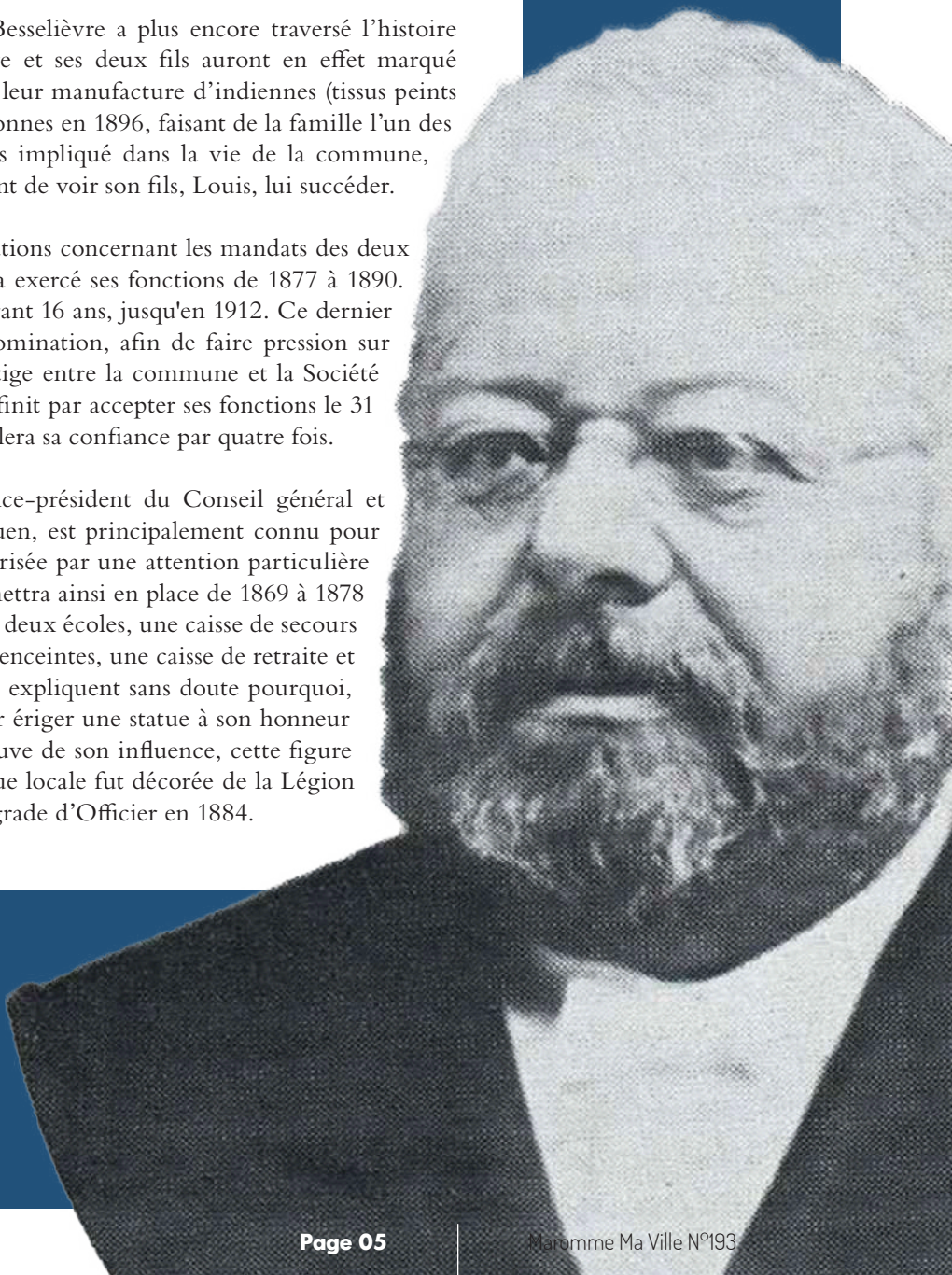
Les Besselièvre

ENTRE 1877 ET 1912

Famille notable d'industriels, le nom de Besselièvre a plus encore traversé l'histoire que celui des Berrubé. Charles Besselièvre et ses deux fils auront en effet marqué significativement l'histoire de la Ville avec leur manufacture d'indiennes (tissus peints ou imprimés) qui employa jusqu'à 418 personnes en 1896, faisant de la famille l'un des principaux employeurs de Maromme. Très impliqué dans la vie de la commune, Charles fut maire durant près de 15 ans avant de voir son fils, Louis, lui succéder.

Il est là aussi difficile d'obtenir des informations concernant les mandats des deux hommes. On sait que Charles Besselièvre a exercé ses fonctions de 1877 à 1890. Son fils Louis a quant à lui été en poste durant 16 ans, jusqu'en 1912. Ce dernier s'est illustré en refusant par trois fois sa nomination, afin de faire pression sur le Préfet pour qu'il intervienne dans un litige entre la commune et la Société Nouvelle du Gaz à Déville-Lès-Rouen. Il finit par accepter ses fonctions le 31 mai 1896. Le conseil municipal lui renouvelera sa confiance par quatre fois.

Charles Besselièvre, qui fut également Vice-président du Conseil général et Président de la Société industrielle de Rouen, est principalement connu pour la gestion paternaliste de son usine, caractérisée par une attention particulière portée à la condition de son personnel. Il mettra ainsi en place de 1869 à 1878 plusieurs dispositifs sociaux dans son usine : deux écoles, une caisse de secours pour les accidentés du travail et les femmes enceintes, une caisse de retraite et même une caisse d'épargne. Ces initiatives expliquent sans doute pourquoi, en 1900, une souscription a été lancée pour ériger une statue à son honneur dont seul le buste subsiste aujourd'hui. Preuve de son influence, cette figure marquante de la vie économique et publique locale fut décorée de la Légion d'Honneur en 1878 avant d'être élevée au grade d'Officier en 1884.



QUELQUES ARCHIVES INÉDITES

Monument
place Jean Jaurès



Des élèves posent
devant son buste



Paul Vauquelin

DE 1944 À 1977

Parmi les grandes figures de Maromme, Paul Vauquelin occupe une place de choix. Maire au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il est l'artisan de la modernisation de la ville. Né en 1902, il entre dans la vie active comme chaudronnier. Il s'engage alors à la SFIO (Section Française de l'Internationale Ouvrière – ancien Parti socialiste) et devient membre de la CGT. À partir de 1943, sous l'Occupation, il s'illustre par ses actions au sein de la Résistance avec les Forces Françaises de l'Intérieur. Il prend également part aux combats pour libérer la commune, avant l'arrivée des troupes canadiennes le 31 août 1944.

Paul Vauquelin est nommé maire le 1^{er} septembre 1944 et occupera ce poste jusqu'en 1977. Dès sa prise de fonction, il s'attache à « *faire de Maromme une cité heureuse et prospère par le travail* ». Le chantier est immense. Il doit réorganiser la ville, assurer l'ordre et améliorer les conditions de vie des habitants, dans un pays paralysé et confronté à un hiver rigoureux. Son engagement est avant tout tourné vers la paix entre les peuples, le progrès social, la jeunesse et le soutien aux associations locales. Toutefois, un axe se distingue de ses mandats : sa volonté affirmée d'engager la modernisation urbaine de la commune. Ceux-ci vont donc être marqués par de profondes transformations, qu'un magazine municipal de 1968 résume par cette phrase : « *Depuis 20 ans engins et grues font partie du paysage familier de la cité* ».

Au cours de ses trente-trois années à la tête de Maromme, la ville connaît une profonde mutation, qualifiée à l'époque de « *grand bond en avant marommiais* » : création des quartiers Clair-Joie, du Stade et des Portes de la Ville, construction des tours Bourbonnais et Auvergne ainsi que de la tour Hôtel de Ville, édification du groupe scolaire Thérèse Delbos, réalisation d'équipements sportifs, chantiers d'adduction d'eau, d'éclairage public et de voirie transformeront durablement le paysage.



QUELQUES ARCHIVES INÉDITES

Programme politique
de 1953



Construction de la
tour Hôtel de Ville



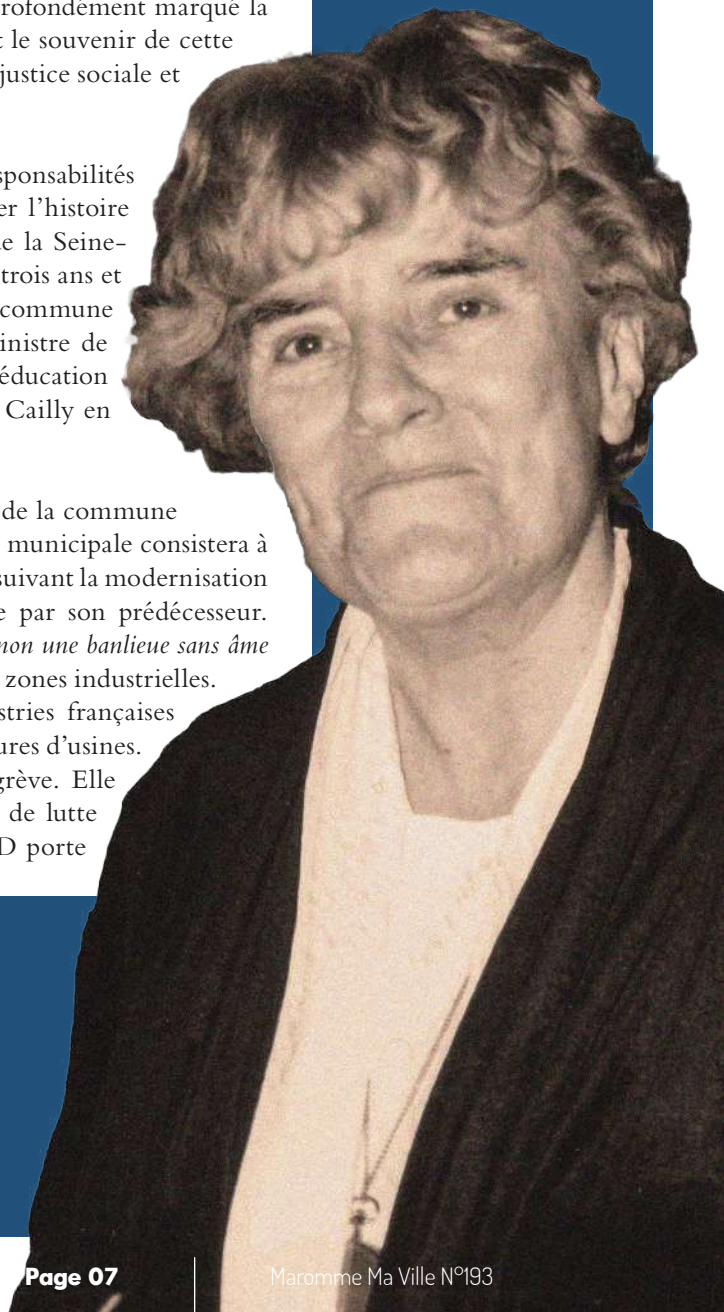
Colette Privat

DE 1977 À 1998

Le nom de Colette Privat s'impose naturellement dans ce dossier retraçant les maires de la commune. Née le 14 novembre 1925, cette professeure de lettres a profondément marqué la vie politique locale et nationale. Aujourd'hui encore, tous conservent le souvenir de cette femme accessible, souriante, cultivée et animée par de forts idéaux de justice sociale et d'accès à la culture.

Militante au Parti communiste dès 1946, elle accède rapidement à des responsabilités locales et fédérales. Son engagement politique la conduira à marquer l'histoire locale en devenant la première femme à siéger au Conseil général de la Seine-Maritime, où elle restera 37 ans. Elle sera également députée pendant trois ans et vice-présidente de l'Assemblée nationale. Son parcours au-delà de la commune se poursuivra avec sa participation au cabinet de Marcel Rigout, ministre de la Formation professionnelle, de 1981 à 1983. Son attachement à l'éducation nationale est reconnu de tous : elle inaugura notamment le lycée du Cailly en 1990, pour lequel elle avait âprement milité.

À Maromme, elle succède à Paul Vauquelin en 1977 et reste à la tête de la commune jusqu'en 1998, année où elle cède sa place à Boris Lecoœur. Son action municipale consistera à stabiliser des finances de la ville, alors très préoccupantes, tout en poursuivant la modernisation de ses équipements et la construction de logements sociaux initiée par son prédécesseur. Durant ses mandats, elle oeuvre à « *faire de Maromme une petite ville et non une banlieue sans âme* » en assurant son développement économique avec la création de deux zones industrielles. Le contexte économique est cependant difficile : les grandes industries françaises traversent une période de crise et Maromme n'échappe pas aux fermetures d'usines. Des archives la montrent ainsi régulièrement auprès d'ouvriers en grève. Elle s'éteint le 7 avril 2021, à l'âge de 95 ans, après avoir mené une vie de lutte en faveur des plus précaires. Le square qui borde les locaux du SHED porte aujourd'hui son nom.



QUELQUES ARCHIVES INÉDITES

Interview de
Colette Privat



Grève des employés
de KSB



MAROMME DIT « STOP » AUX POIDS LOURDS

LA VILLE DE MAROMME VIENT DE PRENDRE UN ARRÊTÉ VISANT À INTERDIRE LE PASSAGE DES POIDS LOURDS EN CENTRE-VILLE, AFIN D'AMÉLIORER LE TRAFIC ROUTIER ET LA QUALITÉ DE VIE DE SES HABITANTS.

Depuis des années, Maromme est traversée par un flux très important de véhicules de transport de marchandises qui relient l'A150 à l'A28 et sont souvent liés aux échanges commerciaux entre le port de Rouen et le nord de l'Europe. La commune, qui fait malgré elle office de « contournement ouest » de Rouen en raison de sa situation géographique, voit ainsi une part significative du trafic de poids lourds transiter quotidiennement par son centre-ville. Or, la présence massive et continue de ces véhicules dans l'espace urbain, au sein de zones résidentielles et commerciales, n'est pas sans poser de multiples problèmes. En effet, ce transport routier de grande ampleur accentue la dégradation des conditions de circulation qui sont déjà difficiles sur les axes principaux, engendre des difficultés de partage de la voirie avec les autres usagers en causant des problèmes de sécurité et génère d'importantes nuisances sonores et vibratoires.



Alors que la Municipalité veille à améliorer l'attractivité de son territoire - en transformant notamment son centre-ville pour le rendre plus apaisé et plus accessible aux mobilités douces comme aux piétons - il était devenu impératif d'agir. Aussi, après avoir contacté les villes voisines et pris attache auprès du pôle de proximité de la Métropole, le Maire, David Lamiray a signé un arrêté interdisant l'accès à la rue des Martyrs de la Résistance et à la route de Dieppe aux véhicules en transit de 7,5 tonnes (sauf desserte locale) sur la commune de Maromme. Ces axes étant classés « routes à grande circulation », les services de la Préfecture dont ils relèvent vont désormais devoir se prononcer sur la mise en oeuvre de cette décision municipale. La Ville espère néanmoins que cette initiative sera validée pour permettre la réorientation du flux de poids lourds sur l'itinéraire autoroutier « A150 - A151 - A29 - A28 » et ainsi préserver la qualité de vie au coeur de la vallée du Cailly.



UNE VILLE ATTRACTIVE & DYNAMIQUE

MAROMME A RÉCEMMENT ACCUEILLI DE NOUVELLES ENSEIGNES. NOUVEAU CONCEPT, DÉMÉNAGEMENT DE COMMERCES BIEN CONNUS OU PROPOSITION DE SERVICE À LA PERSONNE, LA VILLE CONTINUE DE FAIRE PREUVE DE SON IRRÉDUCTIBLE DYNAMISME COMMERCIAL.



Concept innovant amplement attendu par tous les parents de jeunes enfants de Maromme et des communes alentour, l'enseigne PaloMano s'est installée dans les locaux de la Poudrière Royale. Ce parc regroupant plusieurs univers (*caserne de pompiers, cabinet vétérinaire, supermarché...*), propose une grande diversité de loisirs encadrés par des animateurs qui sauront ravir les enfants !



**AUX DOUCEURS
D'AUTREFOIS**

La boulangerie de la rue des Martyrs tourne une nouvelle page en s'installant sur la route de Duclair dans le quartier de la Maine, au sein de locaux flambant neufs et avec toujours ce même savoir-faire !



L'ADMR assure des services d'aide et de soins à domicile pour personnes âgées, en situation de handicap, ou familles en difficulté. Ce réseau associatif s'est installé au 90 rue de la République.

Inauguration : résidence Pierre et Marie Curie

MAROMME VIENT DE VOIR DISPARAÎTRE SA DERNIÈRE FRICHE INDUSTRIELLE AVEC L'ACHÈVEMENT DE LA SECONDE PHASE DU QUARTIER DES NOBELS. CES LOGEMENTS SOCIAUX MODERNES MARQUENT AINSI UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS L'ÉVOLUTION URBAINE DE LA VILLE.

Reconstruire la ville sur la ville –

Maromme a longtemps été parsemée d'une multitude de friches industrielles. Ces terrains et leurs bâtiments, le plus souvent laissés à l'abandon, ont ces dernières années été vendus par leurs propriétaires pour être dépollués et revalorisés.

Pour lutter contre l'artificialisation des sols et conformément aux dispositions légales encadrant l'étalement urbain, la Municipalité a exercé une vigilance constante sur les projets de réhabilitation menés en centre-ville. Cette stratégie volontariste a permis de « reconstruire la ville sur la ville », en privilégiant la reconversion de sites déjà urbanisés. De tels projets constituent néanmoins un défi majeur, la dépollution et la démolition des sites étant des opérations longues et coûteuses. Un effort conséquent, qui porte ses fruits, puisqu'il s'accompagne d'une réduction significative des risques pour l'environnement et la santé publique, d'une requalification durable du foncier et d'une nouvelle dynamique dans le quartier. Au cœur du nouveau parc urbain, la dernière grande friche de la commune a ainsi laissé place à la résidence Pierre et Marie Curie harmonieusement intégrée au tissu du centre-ville.



Moderniser l'habitat –

Situées aux abords du parc de l'Hôtel de Ville et de la mairie, ses façades en brique rouge s'inscrivent en effet naturellement dans le paysage de la coulée verte tout en rappelant le passé industriel du site.

En outre, les 24 logements en duplex dotés de jardins privatifs ou de terrasses et les 36 logements en collectif disposant de balcons ou de loggias ont été conçus avec la volonté de redéfinir le concept de logement social pour combiner qualité architecturale, confort d'usage et accessibilité.

Inaugurés mercredi 14 janvier, ces appartements en gestion auprès du bailleur Logeo Seine ont d'ores et déjà fait l'objet d'une commission d'attribution.



POINT D'ÉTAPE TRAVAUX

RUE DU 8 MAI 1945

LES TRAVAUX DE REQUALIFICATION ET DE REVITALISATION DE LA RUE DU 8 MAI 1945, AXE MAJEUR RELIANT MAROMME À DÉVILLE-LÈS-ROUEN, AVANCENT RAPIDEMENT. LE PROJET PRÉVOIT LA CRÉATION D'UNE LARGE PISTE CYCLABLE BIDIRECTIONNELLE, DE TROTTOIRS ACCESSIBLES AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE, DE QUAIS DE BUS ADAPTÉS, AINSI QU'UNE REVÉGÉTALISATION GLOBALE DE L'ESPACE.

— Dans la rue, l'agencement a été totalement repensé pour fluidifier la circulation et permettre à tous les usagers qu'ils soient automobilistes, cyclistes ou piétons de se déplacer en toute sécurité. Pour cela les aménagements ont été modifiés, la signalisation a été adaptée et l'éclairage ajusté.



— Aujourd'hui les phases 1 et 2 ont été achevées et les travaux se concentrent sur le tronçon entre la rue des Belges et la rue des Pélissiers. D'ici fin mars, une fois cette dernière étape réalisée et la piste cyclable créée, il sera de nouveau possible d'emprunter cette rue, quel que soit votre moyen de transport. À noter que ce chantier a aussi permis d'enfouir les réseaux aériens et de végétaliser l'axe de circulation.

Informations complémentaires

À partir de fin février et jusqu'en septembre 2026, Habitat 76 réalise également d'importants travaux sur son parc immobilier aux abords de la rue du 8 mai, pour un montant de 940 000 € :

- Reprise des voies piétonnes,
- Réfection des enrobés,
- Création de nouvelles places de stationnement rue Casimir Delavigne,
- Reprise des escaliers extérieurs et remplacement de l'ensemble des garde-corps,
- Plantation de végétaux,
- Mise en place de bornes anti-stationnement,
- Remplacement des candélabres,
- Réfection des garages le long de la rue du 8 mai 1945,
- Création de points d'apport volontaire de déchets.

Où voter pour les Municipales ?



LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS APPROCHENT. POUR PERMETTRE À CHACUN DE VOTER FACILEMENT, PLUSIEURS BUREAUX DE VOTE ONT ÉTÉ IMPLANTÉS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL. CHAQUE ÉLECTEUR INSCRIT DISPOSE AINSI D'UN LIEU DE RATTACHEMENT PROCHE DE SON DOMICILE. EN VOICI LA LISTE.

Vos bureaux de vote

Les bureaux seront ouverts de 8h à 18h. Pensez à vous munir de votre carte d'électeur et d'une pièce d'identité !



Bureau 1

Espace Beaumarchais

13 rue de la République

Visualisez
l'emplacement
sur votre
téléphone.



Bureaux 2-3

Maison Pélissier (SHED)

96 rue des martyrs

Visualisez
l'emplacement
sur votre
téléphone.



Bureau 4

Conservatoire Municipal

14 rue de la République

Visualisez
l'emplacement
sur votre
téléphone.



Bureaux 5-6-7

Maison des Associations

50 rue des Belges

Visualisez
l'emplacement
sur votre
téléphone.



Bureaux 8-9

Salle François Villon

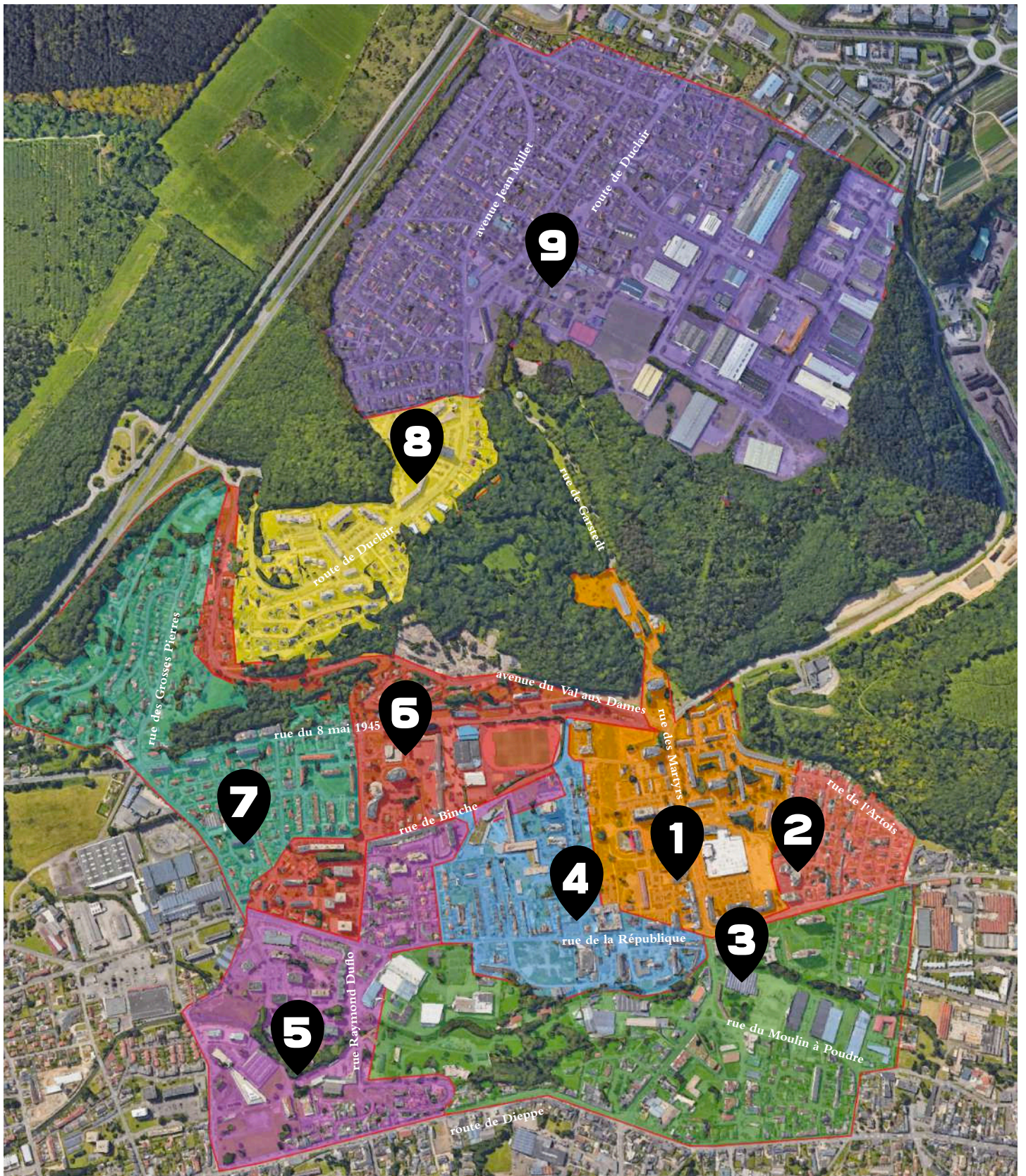
46 route de Duclair

Visualisez
l'emplacement
sur votre
téléphone.



Pour en savoir plus sur le fonctionnement des élections municipales, scannez ce QR code et rendez-vous page 6.







CULTURE. LES NUITS DE LA LECTURE SE RÉINVENTENT.

Fin janvier, le projet Réinventaire s'est achevé avec une soirée de restitution conviviale, à l'occasion des Nuits de la lecture. Cette ultime étape a réuni artistes, agents du Petit Séquoia et de nombreux habitants autour d'un programme mêlant atelier cuisine, loisirs créatifs et lectures. Ainsi, dans une salle plongée dans la pénombre, portés par une création électro jouée en direct, les objets réinventés par les habitants ont pris vie une dernière fois, avant que la soirée ne se termine autour d'un repas partagé.

CULTURE. DU THÉÂTRE POUR TOUS.

Lors du dernier week-end de janvier, la salle François Villon a vibré au rythme des pièces de théâtre jouées par les bénévoles de l'association Les Gourm'en Disent. La soirée a permis de découvrir les jeunes recrues de la troupe, qui ont ouvert le spectacle avec deux sketches inédits puis s'est poursuivie avec les pièces « Ma femme est tombée sur la tête » et « 1h22 avant la fin », offrant au public un moment d'humour et de complicité partagé entre comédiens et spectateurs.



ENVIRONNEMENT. PLONGÉE EN EAUX INCONNUES.

Manuel Año, ambassadeur de la Ville dans le cadre de l'Agenda 2030, accompagné des bénévoles de la Mission 1000 tonnes France, a investi l'Espace Beaumarchais le 24 janvier dernier pour présenter son projet *Sequana Incognita*. Exposition et documentaire sur la richesse de la vie aquatique locale, tables rondes avec des scientifiques et des bénévoles ou encore visite des fonds aquatiques seinomarins grâce à des casques de réalité virtuelle : l'évènement a su multiplier les approches pour sensibiliser le public à la beauté de la biodiversité qui se cache au pas de notre porte !



SENIORS. MUSIQUE ET FRANGIPANE POUR NOS AÎNÉS !

Salle comble à l'Espace Beaumarchais le 22 janvier dernier pour le thé dansant réservé aux aînés de la ville ! Près de 400 participants s'étaient donné rendez-vous pour s'amuser et danser au rythme des airs entraînants de l'Orchestre Legacy, dans une ambiance conviviale et festive. La journée s'est achevée avec la dégustation de la traditionnelle galette, au cours de laquelle les rois et reines de 2026 ont été couronnés sous les applaudissements de tous.

VIE PUBLIQUE. LES ACTEURS DE LA SÉCURITÉ RÉUNIS.

Cette année encore, les acteurs de la prévention, de la sécurité et des secours intervenant sur la ville ont été invités à partager un moment autour de la galette des Rois. Cette rencontre traditionnelle vise chaque année de remercier les différents services et partenaires pour leur engagement au quotidien et leur contribution au maintien de la sécurité des habitants. Ce moment d'échange permet également de renforcer les liens entre les institutions, en favorisant le partage d'expériences et la connaissance mutuelle.



VIE PUBLIQUE. BIEN LANCER LA NOUVELLE ANNÉE.

Après un report, contraint par les intempéries provoquées par la tempête Goretti, la traditionnelle cérémonie des vœux s'est finalement déroulée vendredi 16 janvier à l'Espace Beaumarchais. L'ensemble du Conseil municipal a ainsi pu, après la projection d'une vidéo rétrospective de l'année écoulée, adresser ses meilleurs vœux à la population pour 2026. Ce temps fort, toujours très apprécié des habitants, a offert l'occasion à chacun de se retrouver et d'échanger une dernière fois avec les élus avant les prochaines élections.

L'IMAGE DU MOIS



L'IMAGE DU MOIS. Nous avons choisi ce cliché, pris à l'occasion de l'action "Ici commence la mer" réalisée par les enfants du centre de loisirs. À la suite d'une intervention de Manuel Año, Président de la Mission 1000 Tonnes France, sur la vie aquatique locale, les jeunes ont investi les rues de Maromme pour réaliser des pochoirs de sensibilisation près des plaques d'égout, rappelant que la préservation de l'environnement commence par des gestes simples au pas de nos portes.

**Vous aussi, partagez votre photo du mois : communication@ville-maromme.fr
ou sur Instagram avec les mentions #maromme et #marommemaville**



INSCRIPTIONS → SCOLAIRES

**VOUS AVEZ UN ENFANT EN ÂGE D'ÊTRE SCOLARISÉ ? PRÉPAREZ SON INSCRIPTION DANS
LES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES POUR L'ANNÉE 2026-2027 !**

Cette année, **les inscriptions scolaires auront lieu du lundi 02 mars au vendredi 13 mars auprès du Pôle Éducation.** Les démarches peuvent s'effectuer par mail, à l'adresse spe@ville-maromme.fr ou en mairie aux horaires habituels.

→ POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Pensez à préparer les éléments suivants :

- Une copie du livret de famille
- Un justificatif de domicile de moins de deux mois (*autre qu'une facture téléphonique*).
À défaut, un contrat de location ou de vente en cas de déménagement récent.
- Le numéro de téléphone des deux responsables de l'enfant

Une attestation d'inscription précisant l'école sera transmise à la famille en retour pour prendre ensuite rendez-vous auprès de l'école concernée.

*Privilégiez le format .pdf pour les envois de documents par mail.
Aucun dossier de préinscription n'est à remplir.*



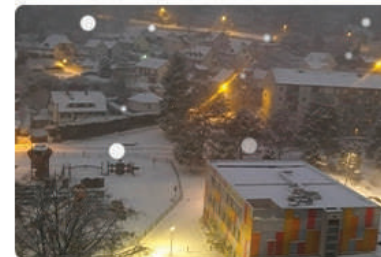
→ POUR LES ENFANTS PASSANT DE L'ÉCOLE MATERNELLE À L'ÉCOLE PRIMAIRE

Aucune démarche n'est à effectuer. Les attestations seront transmises directement aux établissements scolaires. Les familles devront contacter les directeurs pour finaliser les inscriptions.

→ POUR LES DEMANDES DE DÉROGATION

Dans ce cas particulier, prenez contact avec le Pôle Éducation :
02 32 82 22 39 ou spe@ville-maromme.fr





Crédits photos : ©Ferreira Kimi, ©Fanny André, ©Martine Richer, ©Yaya Louvel, ©Maryse Henri, ©Mathilde Spirituel, ©Serge Bouland, ©Alexandrine Rémi, ©Pierrick Leblanc, ©Jeanne Morel, ©Mii Ka, ©Solène Martel, ©Florence Glatigny, ©Sylvie Deslandes, ©Céline Fossoul, ©Shabine Mada, ©Poll'n TA.

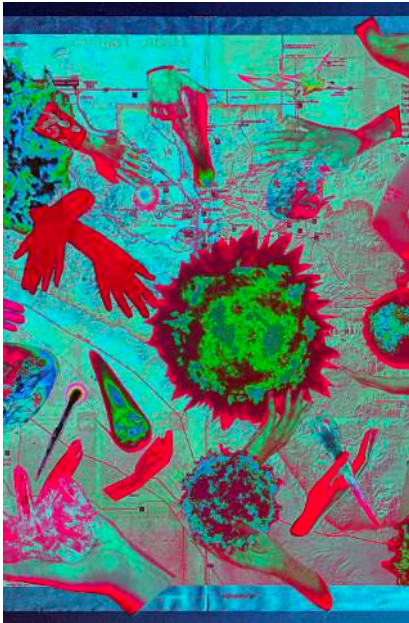


Maromme sous la neige

Le mois de janvier a été marqué par des épisodes climatiques intenses. La neige a notamment recouvert la ville plusieurs jours, transformant les rues, parcs et habitations en véritables décors de carte postale. Vous avez donc été nombreux à participer au concours photo **"MAROMME SOUS LA NEIGE VUE DE MA FENÊTRE"** et à nous envoyer vos clichés sur Facebook. Voici une sélection de vos plus belles photos de Maromme, vêtue de son beau manteau blanc.



À LA UNE !



CULTURE
7 FÉV -
12 AVR

THE UNDERWAYS

Le Shed accueille sa nouvelle exposition : *The Underways*, d'Emmanuelle Antille.

Avec les œuvres de Danny Bergeman, Marinus Boezem, Audrey Cottin, M.C. Escher, Pégylie Gbaguidi, Maud Gourdon, Nnena Kalu, Richard Long, Dennis Oppenheim, Oksana Pasaiko et Lois Weinberger de la collection du S.M.A.K. – Stedelijk Museum voor Actuele Kunst (Gand, Belgique)

Vernissage le vendredi 6 février à partir de 18h.
Exposition visible du 7 février au 12 avril.
Entrée libre les mercredis, samedis et dimanches de 14h à 18h.

LE SHED - CENTRE D'ART CONTEMPORAIN
Gratuit - Entrée libre
06 51 65 41 76 - www.le-shed.com

OPEN TENNIS FÉMININ CNGT2*

SPORT
21 FÉV -
08 MAR

Vivez un grand moment de sport en assistant au désormais incontournable Open féminin de Maromme (CNGT**) ! Suivez les joueuses de l'ouverture du tournoi le 21 février jusqu'à la finale du dimanche 8 mars à 14h30 !

Toutes les informations liées à cet évènement sont disponibles sur la page Facebook dédiée :



Flashez ce QR code pour y accéder.

GYMNASE JESSE OWENS
Gratuit - Entrée libre
marommeacti@free.fr

FINALE
LE DIMANCHE 8 MARS À 14H30

6 687 € DE PRIX !

GAGNANTE	1700€
FINALISTE	1100€
1/2 FINALISTE	700€
1/4 FINALISTE	440€
1/8 FINALISTE	183€

JUGE ARBITRE : OLIVIER DERMIT
06 11 84 80 88

DU 21 FÉVRIER AU 08 MARS 2026

SPORT

RETROUVEZ L'AGENDA SPORTIF VIA CE QR CODE OU SUR MAROMMEACTU.FR !

PETUNIA
LEONA

On sort ?

MUSIQUE **07 FÉV**
18H
AU CLAIR DES NOTES

Un concert au clair des notes - et de lune- proposé par le conservatoire.

CONSERVATOIRE
Gratuit - Sur réservation
02 35 75 23 13

LOISIRS **10 FÉV**
14H
RDV BIEN-ÊTRE

Préparation de madeleines et présentation d'albums jeunesse...

LA CANOPÉE
Gratuit - Sur réservation
02 76 08 17 00

MUSIQUE **13 FÉV**
19H30
SOIRÉE HELLFEST

Le festival de musique rock et métal s'invite au conservatoire !

CONSERVATOIRE
Gratuit - Sur réservation
02 35 75 23 13

CULTURE **14 FÉV**
10H
LES P'TITES HISTOIRES

La compagnie Chat Bada présente son spectacle "Forêt".

MMDA - PETIT SÉQUOIA
Gratuit - Entrée libre
02 76 08 17 00

LOISIRS **21 FÉV**
14H
GAME ON

Explorez vos souvenirs familiaux à travers des jeux vidéo à (re)découvrir.

MMDA - PETIT SÉQUOIA
Gratuit - Entrée libre
02 76 08 17 00

LOISIRS **27 FÉV**
18H
SOIRÉE JEUX

Profitez de jeux classiques d'ambiance ou de stratégie.

MMDA - PETIT SÉQUOIA
Gratuit - Entrée libre
02 76 08 17 00

SOLIDARITÉ **03 & 17 FÉV**
14H
PAPERASSE ASSISTANCE

Des professionnels vous aident pour effectuer vos tâches administratives.

MMDA
Gratuit - Entrée libre
02 32 82 22 17

SOLIDARITÉ **13 FÉV**
14H
ATELIER DE CONVERSATION

Venez échanger, partager, discuter et améliorer votre expression orale.

MMDA - PETIT SÉQUOIA
Gratuit - Entrée libre
02 76 08 17 00

On se divertit ?

HUMOUR **5 FÉV**
20H30
ÉRIK BAERT

Préparez-vous à une ambiance digne des plus grands stades !

ESPACE BEAUMARCHAIS
Payant - Sur réservation
02 35 74 05 32

JEUNE PUBLIC **10 FÉV**
19H
LES YEUX DE TAQI

Le voyage initiatique de Taqi, petit Inuit aveugle qui veut voir et savoir...

ESPACE BEAUMARCHAIS
Payant - Sur réservation
02 35 74 05 32

HUMOUR **12 FÉV**
20H30
KÉVIN LÉVY

Kévin Levy raconte son histoire à travers des personnages loufoques.

ESPACE BEAUMARCHAIS
Payant - Sur réservation
02 35 74 05 32

HUMOUR **19 FÉV**
20H30
ANTONIA DE RENDINGER

Antonia est une bête de scène, de corps, et d'esprit ! (report du 27/11/2025)

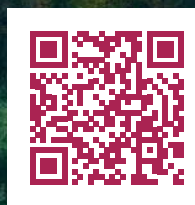
ESPACE BEAUMARCHAIS
Payant - Sur réservation
02 35 74 05 32

LA CANOPÉE

RETROUVEZ L'AGENDA
DE LA CANOPÉE
VIA CE QR CODE OU SUR
MAROMMEACTU.FR !



LA CANOPÉE
MAISON MUNICIPALE DES SOLIDARITÉS



LE CINÉMA



N'OUBLIEZ PAS DE SOUSCRIRE À LA CARTE CULTURA'MA !

Gratuite et réservée aux Marommais(es), cette carte vous donne l'accès à l'ensemble des services de la médiathèque et vous offre des avantages tarifaires pour les spectacles, les séances de cinéma ou encore les enseignements du conservatoire municipal de musique !



CHASSE GARDÉE 2

04 FÉVRIER • 14H30

06 FÉVRIER • 20H30



VIE PRIVÉE

11 FÉVRIER • 14H30

13 FÉVRIER • 20H30



ZOOTOPIE 2

18 FÉVRIER • 14H30

20 FÉVRIER • 20H30



HEIDI ET LE LYNX...

25 FÉVRIER • 14H30

27 FÉVRIER • 20H30



Espace Culturel
Beaumarchais
cinéma & spectacles
MAROMME

PLUS D'INFORMATIONS

02 35 74 05 32

www.espacebeaumarchais.com

NUMÉROS UTILES



Médecin de garde **116 117**
Pharmacie de garde **32 37**
Vétérinaire **02 35 91 03 16**
Centre antipoison **02 35 88 44 00**

Samu **15**
Police **17**
Pompiers **18**
Toutes urgences **112**
Numéro prioritaire sur les téléphones portables vers les Pompiers ou le Samu

Police municipale de proximité : 06 34 54 59 65

Centre médico-social **02 35 75 16 35**
 17, rue de l'Église - Maromme

Centre communal d'action sociale **02 32 82 22 17**
 Mairie, place Jean Jaurès - Maromme

Allo Enfance maltraitée **119**
 N° gratuit et anonyme depuis un poste fixe
 24h/24, 7jrs/7

Urgences pour les personnes sourdes ou malentendantes **114**
 Alerter les secours par SMS - 24h/24, 7jrs/7

Samu social **115**
 N° gratuit depuis un poste fixe - 24h/24, 7jrs/7

S.O.S. Harcèlement **3018**
 N° gratuit depuis un poste fixe - 7jrs/7 09h à 23h

Violences conjugales **3919**
 N° gratuit depuis un poste fixe - 7jrs/7 24h/24

Maltraitance des personnes âgées et des adultes handicapés **3977**
 N° gratuit depuis un poste fixe - 7jrs/7 09h à 19h

Santé Info Droits **01 53 62 40 30**
 N° gratuit depuis un poste fixe
 Lun. Mer. Ven. 14h à 18h - Mar. et Jeu. 14h à 20h

Fil Santé jeunes **0 800 235 236**
 N° gratuit depuis un poste fixe - 7jrs/7 09h à 23h

Sexualité-Contraception-IVG **0 800 081 111**
 N° Vert national, gratuit, anonyme et confidentiel
 Lun. au Sam. 09h à 20h

Croix-Rouge écoute **0 800 858 858**
 N° gratuit depuis un poste fixe
 Lun. au Ven. 10h à 22h - Sam. et dim. 12h à 18h

Net écoute (cyberharcèlement) **0 800 200 000**
 N° Vert national, gratuit, anonyme et confidentiel
 Lun. au Ven. 09h à 19h

S.O.S. Viol femmes **0 800 059 595**
 N° gratuit depuis un poste fixe - Lun. au Ven. 10h à 19h

Drogues, alcool, tabac info service **0 810 231 313**
 N° gratuit depuis un poste fixe - 7jrs/7 8h à 2h

Radicalisation **0 800 005 696**
 N° Vert national, gratuit, anonyme et confidentiel
 Lun. au Ven. 09h à 18h

Les Tribunes

(Obligation prévue par la loi n°2002-276 relative à la démocratie de proximité).

Les propos publiés ci-contre le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Groupe de la Majorité «Ensemble, continuons»
 (Ensemble pour une sociale écologie - Société civile)

Il y a maintenant six ans vous accordiez très largement votre confiance à la liste « Ensemble continuons », conduite par David Lamiray, avec plus de 83% des voix face à une liste de droite.

Ce score sans précédent dans l'histoire démocratique de notre commune a permis à la majorité du conseil municipal de décupler la dynamique engagée depuis 2008 et de transformer indéniablement la ville. En cette fin de mandat nous pouvons nous féliciter de ce bilan positif et d'avoir tenu les 80 engagements pris début 2020. Vient maintenant le temps des élections, qui se dérouleront le 15 mars prochain, pour élire les nouveaux conseillers municipaux et le maire qui siègeront jusqu'en 2032.

Groupe d'opposition «Agir pour Maromme»
 (MAPAEE - Société civile)

2026, nouvelle année, année d'élections. Que nous réserve-t-elle ?

Espérons, le meilleur malgré tous les problèmes en France et dans le monde. Pour les Marommois, ce mois de janvier aura été particulièrement difficile avec tout d'abord un épisode neigeux important ou certains semblent avoir été oubliés dans le parcours des sableuses. À Maromme, il n'y a pas que les axes principaux. Ensuite, la tempête qui à son tour a coupé l'électricité et certains foyers en ont été privés plus de 48 heures. Ces faits démontrent que la nature reste plus forte que nous et que nous devons redoubler d'efforts pour sauver celle-ci de nos excès (pollution et gestion des ressources).

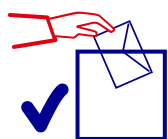
Nous restons à votre écoute sur : agirpourmaromme76gmail.com ou sur notre blog : blog.agiraufildeloblog.wordpress.com

Élections municipales

15 et 22 mars 2026



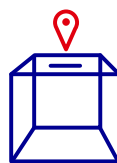
Faites vos démarches
en scannant ce QR code



Je vérifie ma
situation électorale



Je m'inscris sur
les listes électorales



Je trouve mon
bureau de vote



Je donne procuration